

Mme DI COMUN Sandrine
13 Rte du Village « Le Cythère »
06400 CANNES
Tel : 06 75 04 87 84

AR N° 1A 045 937 2646.0

Cannes, le 19 juillet 2010
Au
Colonel BAUTHEAC
SDIS des Alpes Maritimes
BP 99
06271 Villeneuve Loubet Cedex

Colonel BAUTHEAC ,

Je me présente : **Mme DI COMUN Sandrine**, épouse du **Caporal Chef DI COMUN Stéphane** qui a été molesté à titre gratuit, vendredi 16 juillet 2010, par la police nationale niçoise brigade départementale spéciale de **Mr ESTROSI**. Je vous écris aujourd'hui, pour vous signifier à quel point j'ai trouvé vos propos choquants. Avant même de prendre la peine de visionner les bandes vidéo et de rencontrer les pompiers blessés, vous vous permettez d'accabler les hommes que vous êtes censés représenter.

Que vous ne soyez pas en accord avec leurs mouvements de grèves, leurs revendications et leurs manifestations est un fait, mais que vous les accusiez dans les médias d'être la réplique des décérébrés qui les agressent en cours d'intervention, là **NON !!! C'est intolérable !!**

Je ne vous félicite pas pour votre campagne de communication, avez-vous déjà entendu parler de la présomption d'innocence ? Vous vous permettez des **déclarations calomnieuses**, suivant fidèlement, la mascarade et l'exemple de nos hommes politiques : n'êtes vous donc qu'une excellente marionnette de plus dans ce théâtre de guignols ?

Vous n'avez pris aucune nouvelle des pompiers blessés, je n'espère donc même pas une réponse de votre part et encore moins un démenti à la presse car je pense réellement que vous avez oublié les notions essentielles qui vous lient à cette profession. Pour moi, à ce jour vous n'êtes pas digne de porter cet uniforme, ni d'occuper le grade qui est le votre. Mais si toutefois, vous étiez amené à quitter le fauteuil confortable de votre bureau climatisé pour venir à la rencontre des hommes que vous dirigez : je pense qu'ils vous rendraient un grand service en vous faisant quelques injections de rappels concernant : le **COURAGE**, la **LOYAUTE**, et le fait de **PORTER SECOURS ET ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER**. « **SAUVEZ OU PERIR** » vous souvenez vous encore de cela ?

Pour votre gouverne **AUCUNE** violence n'est reprochée à mon époux dicit les forces de police que je cite : **« on ne maîtrise pas tout dans nos interpellations »**, QUEL DOMMAGE ! Je félicite et remercie l'Adjudant **GUIDI**, qui a eu la présence d'esprit et le courage de s'interposer aux forces de police. Voir un collègue inconscient, à terre, en sang continuant d'être frappé au sol... Oui l'Adjudant **GUIDI** hurlait réclamant aux policiers qu'ils placent mon époux en PLS. Et oui devant l'impuissance des mots il est passé aux actes se plaçant au dessus de mon mari pour le protéger des coups et mettre un terme à cette bavure policière! **MERCI** à lui, grâce à sa réactivité et à sa lucidité je ne suis ni veuve, ni derrière un fauteuil roulant !

Réfléchissez à tout ceci, remettez vous en question et lorsque vous vous regarderez dans un miroir où communiquerez sur le sujet, **pensez bien à ces hommes et à leurs familles**.

Vous comprendrez aisément Colonel BAUTHEAC, que je ne vous salue pas.

Madame DI COMUN Sandrine.

